

# PROGRAMME DÉTAILLÉ DU BP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Date de mise à jour du document 28/08/2022

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Coiffure est un diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle, favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle. Le titulaire du BP Coiffure est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration et d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.

Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Le diplôme de niveau IV est inscrit au RNCP

## DURÉE DE FORMATION

La formation se déroule sur 800 heures en 2 ans.

## PROFILS DES STAGIAIRES

Titulaire du CAP coiffure ou d'une mention complémentaire.

## PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation est évaluée en continue en centre de formation à l'issue de chaque semestre, sous forme d'un bulletin de notes.

Un livret de suivi est complété tout au long de l'année par le centre de formation et le tuteur du salon.

En fin de formation, le stagiaire passe l'examen ponctuel du BP coiffure. Le diplôme national du BP coiffure est remis en cas de réussite à l'examen.

### **1 / Gestion de l'entreprise : Vente-conseil**

- Transmettre des informations et rendre compte
- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Développer la vente des produits et des services
- Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Evaluer la satisfaction de la clientèle

### **2 / Gestion de l'entreprise : Management et gestion d'un salon de coiffure**

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Animer et encadrer les personnels
- Participer à la gestion de l'entreprise
- Evaluer le travail du personnel
- Le cadre de la création, du rachat ou de l'exploitation d'une entreprise
- Le pilotage de l'entreprise
- Les opérations comptables et administratives courantes
- La gestion et le management du personnel

### 3 / Sciences et technologies

- L'enseignement scientifique appliqué : physique-chimie et biologie
- Technologies et méthodes
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

### 4 / Arts appliqués

- Problématiques contemporaines de la coiffure (tendances, modes...)
- L'anatomie
- L'expression plastique concernant les rapports formes-couleurs-matières textures
- L'esthétique de la coiffure et à son implication dans la perception des caractéristiques physiques des types de visages et de silhouettes

### 5 / Expression et connaissance du monde

- S'approprier un message par la lecture, de manière à en enlever les éléments, à en saisir le sens global et les significations en rapport avec des situations déterminées
- Porter une appréciation personnelle et motivée sur son propre message, sur celui d'autrui, sur une situation

### 6 / Techniques professionnelles

- Gérer les produits et les matériels
- Planifier les activités
- Concevoir une coiffure personnalisée
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
- Créer et réaliser des coupes
- Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages
- Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires
- Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme
- Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique
- Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
- Réaliser des coupes masculines spécifiques
- Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

✂ **Les moyens humains** : Le centre de formation dispose de 1 formateur en enseignement pratique et 4 formateurs en enseignements théorique.

✂ **Les moyens logistiques** : 1 salle de pratique et 2 salles d'enseignement général.

✂ **Les supports pédagogique** : dossiers documentaires, ouvrages, études de cas, exercices d'applications, mises en situation pratique

✂ **Les outils techniques et pédagogiques** : Vidéos, tableaux, télévision, ordinateurs, vidéoprojecteur, internet, matériels de salon de coiffure

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Les stagiaires seront évalués tant sur le plan pratique que théorique régulièrement sous la forme de contrôles et de sujets d'examens des années précédentes pendant la formation. L'attestation de fin de formation conforme aux articles L.6353-1 et R.4532-30 du code du travail est délivrée avant l'examen final.

Le diplôme BP coiffure est remis aux stagiaires après la date de la libération

## RÉGLEMENT D'EXAMEN

UNITES	COEFFICIENT	DUREE	FORME
E1/ U10 CREATION, COULEUR, COUPE ET COIFFAGE	6	2h30	Pratique
E2/ U20 MODIFICATION DURABLE DE LA FORME	5	2h00	Pratique
E3/U30 EPREUVE OPTIONNELLE Coupe homme et entretien du système pilo-facial	5	1h00	Pratique
E3/ U30 EPREUVE OPTIONNELLE Coiffure événementielle	5	1h00	Pratique
E5/U51 SCIENCESTECHNOLOGIES	6	3h00	Ecrite
E5/U52 ARTS APPLIQUES	2	2h00	Ecrite
E4/U41 S/E VENTE-CONSEIL	2	10 min	Oral
E4/U42 MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON DE COIFFURE	3	3h00	Ecrite
E6/U60 EXPRESSION CONNAISSANCE DU MONDE	3	3h00	Ecrite
EF1 – Langue vivante (facultatif)	Points > 10	15 min Préparation + 15 min Interrogation	Oral



**Formations accessibles aux personnes en situation de Handicap**

Si vous-avez une situation particulière appelez-nous !!!

Certaines situations doivent être traité au cas par cas

## Dispositions financières

(Rappel : gratuité de la formation pour l'apprenti et / ou son représentant légal : aucune somme ne peut être demandée).

	Montant de la prestation - Net de TVA	Montant du niveau de prise en charge - OPCO <sup>2</sup> dans la limite du prix de la prestation	Reste à charge éventuel de l'entreprise net de TVA <sup>3</sup>
1 <sup>ère</sup> année d'exécution du contrat	6300 €	6300 €	0€
2 <sup>ème</sup> année d'exécution du contrat	6300 €	6300 €	0€
3 <sup>ème</sup> année d'exécution du contrat			

La 1<sup>ère</sup> année de financement correspond à la 1<sup>ère</sup> année d'exécution du contrat d'apprentissage. Dans le cas d'une formation débutée sous statut de stagiaire de la formation professionnelle financée par l'OPCO, la 1<sup>ère</sup> année de financement débute avec la période sous statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Si l'apprenti est titulaire d'une reconnaissance qualité travailleur handicapé, le coût de la formation pourra être majoré au maximum de 4000€ par année de formation.

---

<sup>1</sup> Article 261 4, 4<sup>o</sup> du code général des impôts

<sup>2</sup> Ce montant est celui fixé par France Compétences site <https://www.francecompetences.fr/apprentissage-le-referentielcomprenant-les-niveaux-de-prise-en-charge-enrichi.html> - possibilité de majoration pour un apprenti en situation de handicap. <sup>3</sup> A défaut de reste à charge, indiquer « 0 euro »;

**Les programmes sont accessibles pour information sur le site internet et envoyer sur demande par mail à l'adresse indiquée ci-dessous**

CFA Centre de formation Aditi

66 rue REYNAUDE 83600 FREJUS Tél : 06.48.18.77.72 Mail : [aditiformation@gmail.com](mailto:aditiformation@gmail.com)

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93 83 05 252 83 auprès de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

SIRET : 79104029800030 UAI : 0831802H

Programme de formation disponible sur mon site: <https://aditiformation.wixsite.com/monsie>